



du Correspondant Défense

Les Commémorations du 11 Novembre seront marquées par la présence des stagiaires de la Préparation Militaire Marine de Meurthe-et-Moselle avec remise de leur fanion.

Mais qu'est-ce qu'une préparation militaire ?

La Préparation Militaire est un stage de découverte proposée par les différentes armées, terre, air, marine et gendarmerie.

Elle a une durée variable et se déroule, au sein d'une unité de l'armée, que vous avez choisie.

Vous êtes encadré par des personnels militaires ou réservistes tout au long du stage qui va vous laisser entrevoir comment se déroule la vie militaire.

Toutes les infos militaires sur les PM se trouvent, dans le CIRFA de votre région.

Centre d'Information Recrutement des Forces Armées

LES DIFFÉRENTES ARMES PROPOSENT
ENVIRON 20 000 **EMPLOIS**
PLUS DE 400 **METIERS**
DES **FORMATIONS** AU SEIN DES ARMÉES

Ce recrutement est ouvert à tous les jeunes, garçons ou filles, motivés, mobiles, disponibles et enthousiastes quels que soient leurs parcours scolaires et/ou professionnels.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Être de nationalité française

Age en fonction des filières dans le créneau 16 ans à moins de 30 ans.

Être en règle avec les obligations du service national.

Avec ou sans diplôme suivant filière

Savoir nager et être reconnu apte physiquement



OÙ SE RENSEIGNER ?

Les Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Metz et Nancy sont chargés de gérer les dossiers de candidatures en Lorraine. N'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller en recrutement en vous rendant sur le site www.recrutement-armees.fr ou en contactant les bureaux aux numéros de téléphones ci-après :

CIRFA (bureau Terre)	03.83.77.25.22
CIRFA (bureau Marine)	03.83.32.03.63
CIRFA (bureau Air)	03.83.32.51.58
CIR (Gendarmerie)	03.87.74.85.37

Un peu d'histoire

La date du 11 Novembre commémore la signature de l'Armistice, signé à Rethondes, entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918.

Au fil des années, en plus de célébrer la mémoire d'un jour, le **11 Novembre** est devenue un **jour de mémoire** : celui de l'**Armistice**.

Ainsi, si le 11 novembre 1919 fut une journée d'hommage discret, celui de 1920 fut le premier hommage au Soldat inconnu.

Par la loi du 24 octobre 1922, ce jour est déclaré fête nationale à la demande des anciens combattants. Il s'agit de l'une des neuf journées nationales françaises.

Avec la Seconde Guerre mondiale la date de commémoration de la Grande Guerre prend une dimension hautement symbolique. En 1940, des étudiants et des lycéens s'organisent pour la célébrer, en dépit de l'occupation allemande.

Depuis, le 11 Novembre est resté un jour de mémoire et une occasion pour questionner et donner à comprendre l'Histoire.

Programme des Commémorations du Mardi 11 NOVEMBRE 2014

**10 H 15 Rassemblement au Cimetière
Défilé**

10 H 40 Cérémonie Place de la Liberté

10 H 55 Stèle Sapeurs-Pompiers

11 H 10 Défilé

*Par : Rues Mathieu, Gabriel Péri, Avenue Général
Leclerc, Square du Monument*

**11 H 35 Cérémonie au Monument aux Morts
(Autorités Militaires)**

Revue des Troupes

Remise du Fanion de la PM Marine

Remise de décorations & brevets

Dépôt de gerbes

12 H 00 Salle Polyvalente Annexe 2

"Tour de Chants" par la Rondes des Âges

Allocution de M. le Maire David FISCHER.

Vin d'honneur

12 H 30 Banquet ACPG-CATM

